



Au cœur du Pays

BULLETIN MUNICIPAL *Keleier Kerzent*

N° 411 – JANVIER 2015



Les vœux du Maire

Au mois de mars dernier, vous avez décidé de réélire à la tête de notre commune la municipalité sortante renouvelée que j'ai l'honneur de conduire.

Au-delà de ce soutien, j'y vois l'expression de votre confiance pour la gestion passée. Elle est un encouragement pour l'avenir et montre votre souhait de voir le Conseil d'aujourd'hui continuer le chemin tracé par l'équipe d'hier.

Il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite pour 2015. Pourtant au-delà de la tradition, c'est une bonne manière de manifester notre bonne volonté de faire avancer les choses.

Pour chacune et chacun d'entre nous, l'entrée dans une nouvelle année est un moment privilégié pour faire le bilan de l'année passée, d'exprimer des vœux et de dessiner des projets pour l'avenir.

Il en est de même pour notre commune, malgré un contexte difficile et des dotations d'Etat en baisse, nos actions et réalisations confirment cette volonté de réactivité et de proximité par :

- La mise en service de la station d'épuration des eaux usées, inaugurée au mois d'octobre, un investissement lourd pour une meilleure protection de l'environnement.
- L'opération «Cœur de bourg» est rentrée dans la phase opérationnelle depuis le mois de septembre.
- L'acquisition récente du presbytère qui permettra à terme une maîtrise des équipements publics au centre bourg.

Agir avec moins de moyens certes, mais agir pour des investissements structurants, agir par l'action pour le bien collectif, car l'immobilisme ne serait pas la solution. Pour l'année 2015 se profile :

- La construction de pavillons « La maison abordable » et un bâtiment commerce-service et appartements avec Brest Métropole Habitat dans l'opération « Cœur de bourg »
- Une réflexion sur l'acquisition éventuelle de l'ancien bar « Recto-Verso » suite à une étude d'opportunité.
- La décision d'engager une révision du Plan Local d'Urbanisme pour poursuivre et adapter le développement de notre commune.

Notre vie locale se construit également par l'action souvent discrète, mais efficace des bénévoles qui animent et accompagnent les membres de nos associations afin de partager une passion commune, sportive ou culturelle. Il est habituel de dire que le tissu associatif constitue les forces vives d'une commune. Les bénévoles en sont la richesse non pas financière, mais humaine.

Merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour les autres et pour leur engagement au service de la collectivité.

En ce début d'année 2015, au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux et plus particulièrement à ceux qui sont frappés par la maladie ou en proie à des difficultés.

Bonne Année 2015 à tous.

Jean-Yves ROQUINARC'H,
Maire

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h de 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h.

Ne pas venir au cabinet le lundi pour renouvellement de traitement, consultation de nourrissons, certificat, vaccination... *Un secrétariat téléphonique prendra les appels avec possibilité de rendez-vous selon les cas.*

CABINET KINESITHEREPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

✚ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

✚ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

✚ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- B. PERES, 2^{ème} adjoint : mardi 13 janvier de 10h à 12h.
- P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42
Ou ram-plabennec@wanadoo.fr

INFORMATIONS

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs et pour les femmes mariées, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche. (*Délai : un mois*)

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

PASSEPORT

L'acquiescement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans. **RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec, Guipavas, Brest, Landerneau (Sur RDV).**

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le tableau rectificatif contenant les additions et radiations opérées par la Commission Administrative sera affiché en mairie à partir du **10 janvier**. Les électeurs peuvent le consulter et faire valoir éventuellement leurs réclamations du **11 au 20 janvier 2015** devant le Juge du Tribunal d'Instance.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

Tarifs : 19€ (abonnement famille) et 8€ (abonnement individuel).

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plabennec, de 14h à 17h les **lundis 05 et 19 janvier 2015**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

De nouvelles dégradations ont été constatées au cimetière.
Plainte a été déposée à la gendarmerie.

ENQUETE SUR LES LOYERS ET LES CHARGES

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du **02 au 24 janvier 2015** une enquête sur les loyers et les charges, réalisée par sondage et qui permet de connaître l'évolution trimestrielle des loyers au niveau national.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ETAT CIVIL

Naissances

-Julian FLOCH, 4 Rue Abbé Cloarec, né à Brest le 22 novembre 2014.

-Melvyn BARBOT, 10 Route de L'Echangeur, né à Brest le 03 décembre 2014.

-Lauryne CASTREC, 3 Route de L'Echangeur, née à Brest le 05 décembre 2014.

-Malone MORVAN, 3 Lanvelar Bras, né à Landerneau le 11 décembre 2014.

DECES

-Lucienne BERTHOU Vve LE ROUX, 12 route de Plabennec, décédée à Plabennec le 05 décembre 2014.

-François JACOLLOT, Saint Elven, décédé à Brest le 05 décembre 2014.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

✓ ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓ CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ ARMEE DE TERRE : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

✓ FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ ADMR : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

AUTRES PERMANENCES

✓ ADS - L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ CLIC gérontologique (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓ PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓ CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven. ☎ 02.98.83.23.66.

✓ FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclaration Préalable (accords)

-GOURMELEN René, 3 hameau de Kerivin : remplacement porte d'entrée, porte de service et fenêtres.

-LE JEUNE Bruno, 16 rue de Kergreac'h : modification de la toiture deux pentes par une toiture à toit plat sur l'extension.

-TALARMEIN Patrice, 28 rue Abbé Cloarec : déplacement de l'entrée de la propriété.

ANIMATION

ALSH SAINT-THONAN

Programme des mercredis du mois de janvier:

- ✦ 07/01 : cuisinons la galette des rois, rallye photos
- ✦ 14/01 : la sécurité routière
- ✦ 21/01 : création de panneau sur la sécurité routière
- ✦ 28/01 : la route de la maison de l'enfance.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

☎ 06.07.73.23.15 ☎ 02.98.01.14.98. clsh.saint.thonan@live.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « AM STRAM GRAM » PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec « Am Stram Gram » est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Inscriptions au 02.98.40.49.92, les mardis de 9h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h et les mercredis et vacances scolaires de 10h à 18h30. Mail : clsh.plab@orange.fr

TELETHON 2014

Nous vous rappelons que nous avons remis le **jeudi 18 décembre** à la maison des Bruyères à Saint-Divy, un chèque à l'AFM pour le Téléthon. Cette année, la somme remise est : 5 500€.

Merci pour votre aide et participation lors de nos manifestations. *Patricia TERROM*

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

Mardi 13 janvier & Mardi 27 janvier 2015.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

ORDURES MENAGERES : Période de Noël

Noël, c'est la joie des petits et des grands de recevoir des cadeaux bien enveloppés dans un joli papier et des boîtes de cartons à profusion. Dans cette liesse, ne surchargez pas vos bacs d'ordures ménagères et n'oubliez pas le tri sélectif en mettant chaque déchet au bon endroit (papier d'emballage, cartons aplatis et vidés, et verre dans les colonnes disposées à cet effet).

Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne seront pas ramassés par le service de collecte des ordures ménagères. Ils sont à déposer dans les déchetteries ou aires de déchets verts.

PASSAGE du LAMIER

Les agriculteurs et propriétaires fonciers intéressés par le passage du lamier de la CCPA en bordure de leurs propriétés, le long des voies publiques, sont invités à passer en mairie pour y compléter une fiche d'inscription. Une caution sera demandée à la réservation. Cette caution sera restituée si les déchets de branchage sont ramassés le jour du passage du lamier par le demandeur.

ASSOCIATIONS LOCALES

**LES SEMELLES
KERSAINTAISES**

LSK

**Programme des coureurs à pied :**

- ✓ Le 03/01 : Entre chien et loup noztrail au Cloître St Thégonnec – 16km à 18h
- ✓ Le 04/01 : Entraînement à Kersaint à 9h30 suivi de la galette des rois
- ✓ Le 11 - 18/01 : Entraînement à Kersaint à 9h30
- ✓ Le 25/01 : Foulées de la Baie de Guissény – 10 km à 10h.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 04/01 : Marche avec les familles départ à 10h suivi de la galette des rois
- ✓ Le 11/01 : Plouvien : départ à 9h
- ✓ Le 18/01 : Lanvian : départ à 9h30
- ✓ Le 25/01 : Kersaint : départ à 9h30

Galette des rois : **dimanche 04 janvier 2015**, sous sol de la Mairie à 11h45.

Après le succès de la première édition, LSK organise à nouveau sa raclette géante le **samedi 24 janvier 2015**.

TBK « BADMINTON ET TENNIS DE TABLE »

Le bureau du TBK vous souhaite une bonne année 2015. Vous pouvez toujours vous inscrire aux activités de badminton et de tennis de table.

☞ Badminton : l'entraînement a lieu pour les jeunes tous les mardis de 18h30 à 20h (6,13,20 et 27 janvier) et pour les adultes le mardi de 20h à 21h30 (6 et 20 janvier) (puis jeu libre jusqu'à 23h) et jeu libre le jeudi soir de 20h à 23h.

☞ Section loisirs adultes de tennis de table : entraînement le jeudi de 20h à 22h et le dimanche de 10h à 12h.

La galette des rois aura lieu le **mardi 20 janvier** pour le badminton et le **jeudi 15 janvier** pour le tennis de table.

A S K KERSAINT

Le club de l'ASK récupère votre ferraille durant toute l'année pour l'achat de matériel, du boulon au vélo en passant par les carcasses de voiture.... Amis, agriculteurs, nous comptons sur vous. Contact Bruno.veranda@orange.fr ; ☎ 06.19.24.42.66.

CLUB DES MARAIS

L'assemblée générale du Club aura lieu le **jeudi 29 janvier** à la salle des Hortensias (Espace Kreiz-Kêr) à partir de 11h30, elle sera suivie d'un apéro et d'un repas. Coût de la carte : 14€ repas : 15€ (possibilité de faire le même chèque : repas + carte) Inscriptions pour le repas dès maintenant soit au club ou par téléphone au 02.98.40.11.80. (Dernier délai d'inscriptions le 20 janvier). Tous les nouveaux seront les bienvenus.

ROLLAND PLOUEDERN

Le groupe recrute en CDD pour son site basé à Plouédern, à compter de janvier-février 2015 et pendant la saison des ouvriers de conditionnement H/F.

Merci d'expédier CV et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante :

ROLLAND SAS Service ressources humaines CS 20809 PLOUEDERN 29208 ou email : emploi@rolland.fr

DON DU SANG

L'amicale pour le don du sang bénévole du canton de Plabennec invite ses adhérents, donateurs de sang et sympathisants à la cérémonie des « Vœux du Président et Pot du Nouvel An » qui aura lieu le **vendredi 09 janvier 2015**, salle Marcel Bouguen à Plabennec à 18 heures. Grâce aux donateurs, de nombreuses vies sont sauvées. Merci de votre générosité et de nous faire honneur de votre présence.

L'HOSPITALITE DIOSCESAINE organise un kig-ha-farz le **dimanche 11 janvier** à la salle communale de Ploudaniel ; Il est préparé par les bénévoles de l'Hospitalité pour aider les malades à se rendre à Lourdes du **12 au 18 septembre 2015**. Venez nombreux. Contact : Benoît Léon 02.98.40.11.80.

POINT ACCUEIL EMPLOI DE PLABENNEC

✓ **Mardi 6 janvier** (après-midi) : atelier de recherche d'emploi

✓ **Lundi 19 janvier** (matin) : atelier « Pôle-emploi.fr » mettre son CV en ligne

CARREFOUR DE L'ORIENTATION POUR LES COLLEGIENS

Et leurs parents : **samedi 31 janvier** de 9h à 13h, salle de la Communauté des Communes à Lesneven.

L'école autrement : venez rencontrer ceux qui vivent les formations par alternance, échangez avec des jeunes, des professionnels, des familles.

Portes ouvertes les **vendredi 06 février** (17h à 20h) et **samedi 07 février** (9h à 17h) sur les différents sites (Iréo Lesneven, MFR Plabennec-Ploudaniel et MFR Plounévez-lochrist)

MAISON FAMILIALE DE SAINT RENAN

La maison familiale organise le **samedi 31 janvier 2015**, de 9h à 17h, une journée « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50% du temps en entreprise et 50% du temps à la maison familiale. Renseignements et informations : ☎ 02.98.84.21.58.

FOIRE AUX GREFFONS ORGANISEE PAR AVALOU PLABENNEC

Samedi 14 février de 10h à 18h à la salle Marcel Bouguen de Plabennec. Cette manifestation est ouverte à tout public, particulièrement aux personnes intéressées par la sauvegarde des variétés fruitières. Plus de 100 variétés de greffons de différentes espèces (pommiers, poiriers, pruniers) seront disponibles. L'entrée est gratuite.

PETITE ANNONCE

■ Recherche personne pouvant donner des cours d'anglais à domicile, niveau 3^{ème}, pour février, paiement par CESU. ☎ 06.04.16.65.85.

*Pour le bulletin de février les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 janvier 2015**.*